

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 961

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 71 QUATER AB

À la seconde phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« de référence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.